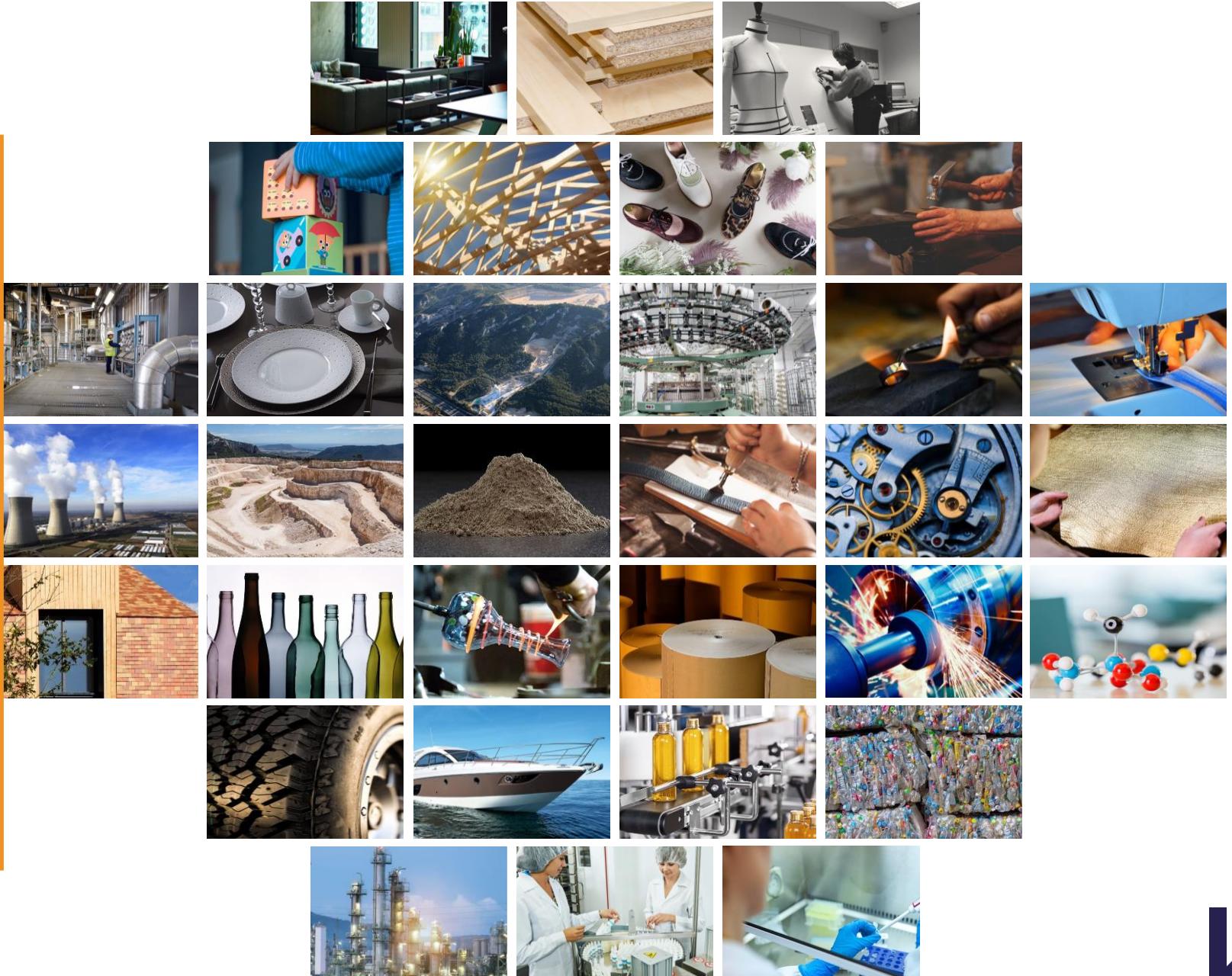




PANORAMA DES BRANCHES PROFESSIONNELLES 2020



LE PANORAMA DES BRANCHES PROFESSIONNELLES D'OPCO 2i



OPCO 2i a pour mission d'informer, de conseiller et d'accompagner les entreprises et les salariés de 32 branches professionnelles de l'industrie en France métropolitaine dans la mise en œuvre de leurs projets compétences, formations et alternance. À cet effet, les partenaires sociaux ont créé l'Observatoire Compétences Industries. Ce dernier a notamment pour mission de réaliser la consolidation des données sur l'emploi et la formation professionnelle de l'ensemble des 32 branches auprès desquelles intervient OPCO 2i.

Ce panorama interindustriel fournit un état des lieux harmonisé sur l'ensemble du périmètre d'OPCO 2i. Chaque panorama de branche présente les mêmes indicateurs, avec les mêmes sources de données, déclinés sur 4 volets.

LES VOLETS D'UN PANORAMA DE BRANCHE :

| Économique | Sources : | Alternance | Sources : |
|---|--|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">▪ Nombre d'entreprises et répartition par taille▪ Nombre d'établissements et répartition géographique▪ Chiffre d'affaires | <ul style="list-style-type: none">- INSEE (DADS, ESANE, REE)- DARES- ACOSS- Table de croisement IDCC/APE- Entretiens avec des experts techniques | <ul style="list-style-type: none">▪ Nombre d'alternants▪ Répartition des alternants par région▪ Répartition des alternants par taille d'entreprise | <ul style="list-style-type: none">- Données OPCO 2i |
| Emploi | <ul style="list-style-type: none">▪ Nombre de salariés▪ Répartition géographique, par taille d'entreprises, par âge, par famille de métiers, par sexe, CSP et contrat | <ul style="list-style-type: none">▪ Enjeux principaux de la branche dans les années à venir vis-à-vis du contexte et des besoins | <ul style="list-style-type: none">- Entretiens avec des experts techniques- Publications |



CARRIÈRES ET MATÉRIAUX



13,5 Md€
chiffre d'affaires



3 100
entreprises



56 400
salariés



1 275
alternants



PORTRAIT

Les chiffres clés 2018



13,5 Md€ chiffre d'affaires

- 50% de production de Béton
- 35% de granulats



3 100 entreprises

- 65% de TPE
- 5 600 établissements

2019



56 400 salariés

- +0,5% par an
- 52% dans des entreprises de plus de 50 salariés

2020



1 275 alternants

- 994 apprentis
- 281 contrats de professionnalisation

Les activités et secteurs

L'industrie des carrières et matériaux alimente principalement le secteur de la construction, Bâtiment et Travaux Publics mais également les industries de l'aéronautique, de l'automobile, de l'agriculture ou de la cosmétique qui utilisent des minéraux spécifiques.

Pour construire et aménager l'environnement, les entreprises vont utiliser des granulats, des roches ornementales et des pierres de construction. Pour bâtir des édifices et des ouvrages d'art, le secteur va produire du béton prêt à l'emploi dans des centrales à béton, du plâtre, des adjuvants et des éléments préfabriqués. En bout de chaîne, le secteur collecte et recycle les granulats issus des chantiers de déconstruction afin de les revaloriser.



Le périmètre des données statistiques

Les indicateurs de la branche Carrière et matériaux sont définis à partir des codes des conventions collectives IDCC 0087, 0135 et 0211. Les salariés de la branche sont majoritairement dans les entreprises et établissements de codes APE 08.11Z, 08.12Z, 08.91Z, 08.99Z (extraction et exploitation) et 23.62Z, 23.63Z, 23.70Z (fabrication) et 23.61Z (Fabrication d'éléments en Béton). Afin de dresser un portrait le plus complet possible, il intègre les activités suivantes, à proportion des salariés de la branche qui y sont présents : 23.69Z (Fabrication d'éléments en Plâtre), et 23.64Z (Fabrication mortiers et béton secs), 23.65Z (Fabrication d'ouvrages en fibre-ciment). La liste complète des codes APE pris en compte pour le calcul des différents indicateurs de la branche est en annexe.



Les informations clés

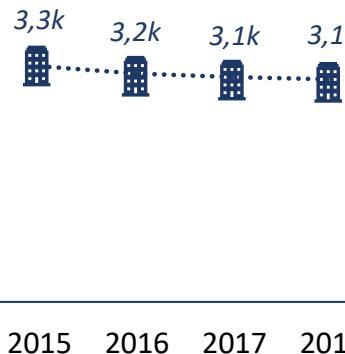
La branche des Carrières et Matériaux est composée à **plus de 90% d'entreprises de moins de 50 salariés**.

Le chiffre d'affaires est globalement stable soutenu depuis 2015 par une **progression du marché de la construction**.

L'activité est centrée sur la **fabrication de Béton prêt à l'emploi ou en éléments préfabriqués en béton**.

3 100 entreprises

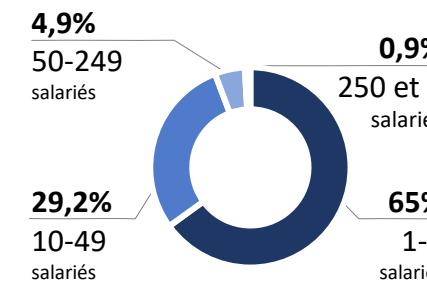
Nombre d'entreprises – REE 2015-18



Le nombre d'entreprises est globalement stable sur les dernières années, portées par une activité soutenue du secteur de la construction.

65% de TPE

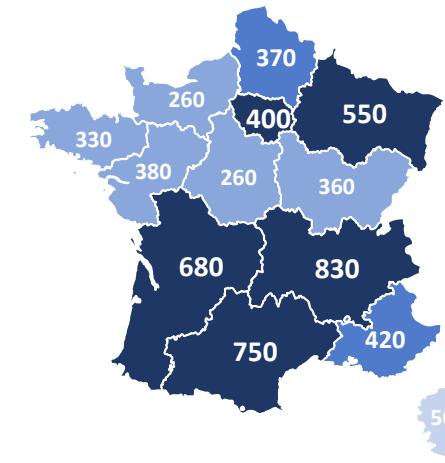
Part des entreprises - REE 2018



Les entreprises du secteur sont très majoritairement des TPE et PME. Implantées localement il s'agit pour une part de petites structures d'exploitation de 5 à 15 salariés. La fabrication de produits en béton est elle plus concentrée avec en moyenne 25 salariés.

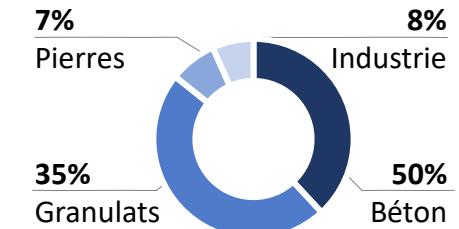
5 600 établissements

Nombre d'établissements – REE 2018



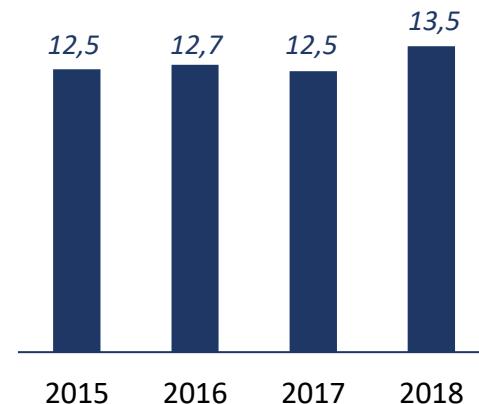
Les établissements de la branche sont répartis sur l'ensemble du territoire et regroupent plus 3 500 carrières, 1 500 plateformes de recyclage, 1 900 unités de production de béton prêt à l'emploi, 500 usines de transformation et 750 sites de fabrication de produits en béton.

Répartition du CA par Matériaux



13,5 Milliards de CA

CA (Md€) par secteur - Esane



Le chiffre d'affaires a connu une croissance importante en 2018. L'activité est tirée par l'évolution des marchés du Bâtiment et des Travaux Publics qui représentent respectivement 46% et 44%. L'industrie constitue le 3^{ème} débouché pour environ 8% de l'activité.



Les informations clés

Un secteur qui **embauche de nouveau depuis 3 ans** après une longue période de baisse des effectifs.

Ancré dans les principaux bassins d'extraction de matériaux, le secteur est **présent sur l'ensemble du territoire** pour la production, la distribution et la fabrication de produits en béton. Une majorité de salariés sont concentrés dans des **entreprises de taille intermédiaire** et de grands groupes.

56 400 salariés

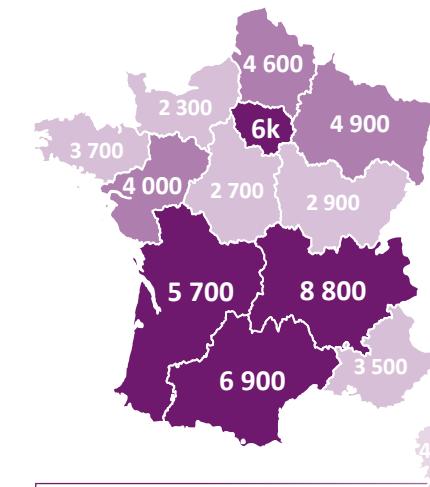
Nb de salariés en milliers – ACOSS



Après une baisse continue des effectifs depuis 2010 (-10%), le secteur embauche à nouveau depuis 2017 à un rythme de +0,5% par an.

4 bassins principaux

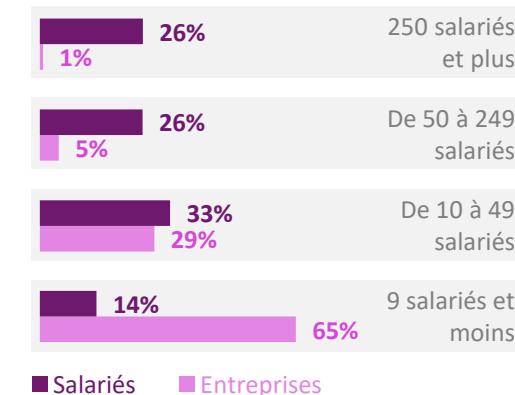
Nb de salariés – ACOSS 2019



L'Auvergne-Rhône-Alpes, l'Occitanie, l'Île-de-France et la Nouvelle-Aquitaine sont les principaux bassins d'emplois, implantés logiquement sur les zones de construction (Grand Paris) et d'extraction (Sablières, Granit, Grès et Calcaires).

74% des salariés en PME

Part des entreprises/salariés – DARES 2017

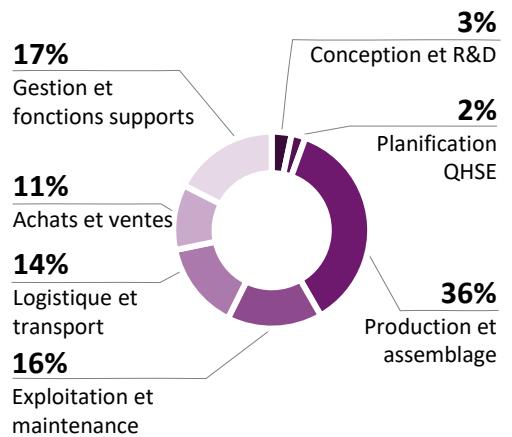


■ Salariés ■ Entreprises

Même si le tissu économique est principalement composé de petites entreprises, les salariés se concentrent dans des structures de taille intermédiaires et quelques grandes entreprises.

Production et Distribution

Part des salariés - DADS 2015



Les métiers de la branche sont très divers allant du conducteur d'engins, au pilote d'installation automatisée, avec également des tailleurs de pierre et de nombreux métiers transverses de techniciens de laboratoire, maintenance ou fonctions administratives



Les informations clés

Si le secteur reste encore très masculin, il attire cependant aussi des femmes dans une proportion supérieure au secteur de la construction.

La population des salariés de la branche montre un **vieillissement sur la période récente** associée à une baisse de l'emploi des jeunes.

Les salariés sont très largement embauchés en **CDI** en tant qu'**ouvriers qualifiés** sur des métiers au cœur de l'activité.

17% de Femmes

Part des salariés par sexe – DARES 2017

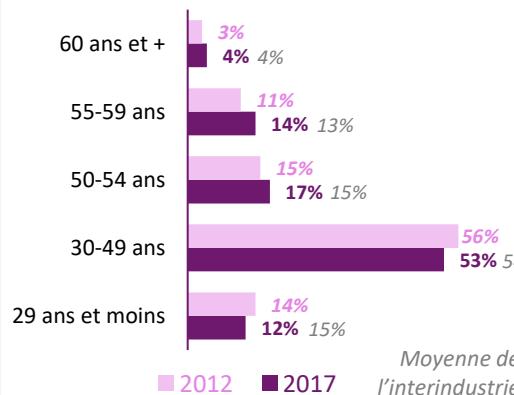


Moyenne de l'interindustrie

Le secteur est très majoritairement masculin. Le taux de féminisation est nettement en deçà du reste de l'industrie et se situe à mi-chemin avec celui de la construction actuellement autour de 13%.

35% de plus de 50 ans

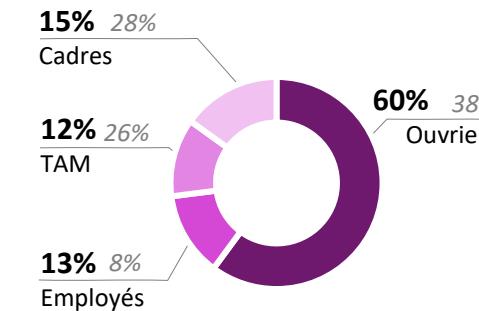
Part des salariés par âge – DARES 2017



La tendance est à un vieillissement de la population qui semble ne pas être encore critique, car la très grande majorité des salariés a encore moins de 50 ans. Néanmoins on note également une diminution du recrutement des jeunes.

60% d'ouvriers

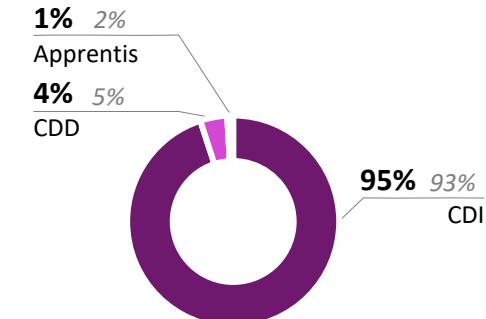
Part des salariés par CSP – DARES 2017



La branche est majoritairement composée d'ouvriers pour la plupart qualifiés dans les activités cœur de métier auxquels s'ajoute notamment des employés des services commerciaux et administratifs. La proportion d'ouvriers tend à diminuer depuis plusieurs années.

95 % de CDI

Part des salariés par contrat – DARES 2017



Moyenne de l'interindustrie

La répartition des typologies de contrats est relativement comparable au reste de l'industrie avec principalement des CDI. On note néanmoins une plus faible part d'apprentis dans un secteur qui semble en difficulté pour recruter des jeunes.

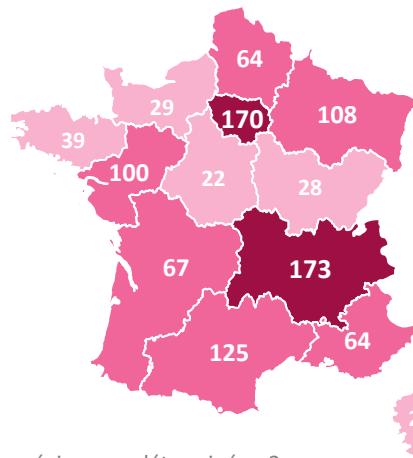


ALTERNANCE

APPRENTISSAGE 994 apprentis au 31/12/2020

35% en IdF et AURA

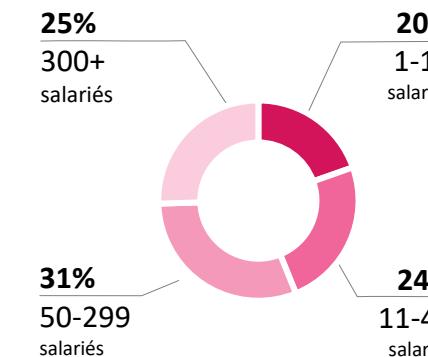
Nb d'apprentis par région – OPCO 2i



Les entreprises de la branche recourent au contrat d'apprentissage dans une proportion de 18 contrats pour 1 000 salariés.

31% dans les 50 à 299 salariés

Apprentis par taille d'entreprise – OPCO 2i

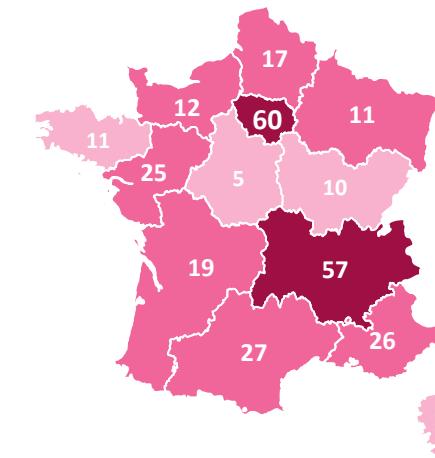


La majorité des salariés en contrat d'apprentissage de la branche sont employés par des entreprises de 50 à 299 salariés (31%).

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION 281 contrats au 31/12/2020

42% en IdF et AURA

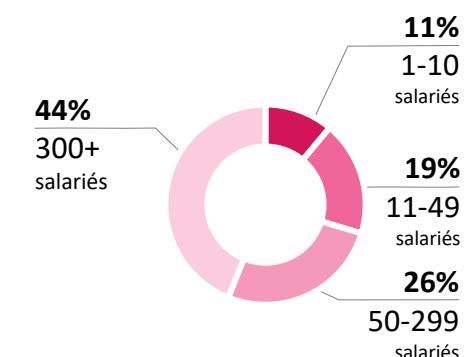
Nb de contrats de pro. par région – OPCO 2i



Les entreprises de la branche recourent au contrat de professionnalisation dans une proportion de 5 contrats pour 1 000 salariés.

44% dans les 300+ salariés

contrats de pro. par taille d'entreprise – OPCO 2i



La majorité des salariés en contrat de professionnalisation de la branche sont employés par des entreprises de plus de 300 salariés (44%).



ENJEUX

Principales problématiques et évolutions du contexte de l'activité de la branche



- Après plusieurs années de baisse constante, **le secteur de la construction a connu un rebond en 2017** qui a profité aux industriels des matériaux de construction et leur a permis de croître. **Le marché est resté soutenu en 2019.**
- L'économie circulaire** constitue un enjeu majeur pour la filière au travers notamment de la mise en œuvre de la **filière REP des déchets du bâtiment** qui a pour objectif d'améliorer leur taux de valorisation, leur traçabilité et lutter contre les décharges sauvages.
- Ancrés dans tous les territoires, les industriels des Industries de Carrières et Matériaux sont au cœur des enjeux environnementaux et **recyclent une part importante des granulats de chantier** tout en travaillant à la **diminution des émissions de CO2** et à la **préservation des ressources et de la biodiversité**.
- L'Industrie du Béton est totalement engagée dans la **réduction de l'empreinte environnementale** de ses solutions pour répondre aux enjeux de la transition écologique. Les produits préfabriqués en béton sont peu consommateurs d'énergie, de CO₂, d'eau et ils sont 100% recyclables en fin de vie. En outre, une mobilisation accrue des industriels est actuellement en place pour **l'incorporation de granulats de béton recyclés ou récupérés dans les produits en béton** tout comme l'intégration de **produits biosourcés**. En parallèle, une démarche active est menée en faveur de **l'écoconception des ouvrages**.
- La crise liée à la COVID-19 a fortement impacté le secteur lors du premier confinement avec un marché des matériaux qui a connu une baisse de 15% au 1^{er} trimestre et 19% au 2nd (données CJO). Le 3^{ème} trimestre a vu l'activité rebondir fortement porté par les besoins d'achèvement des chantiers interrompus et par des carnets de commandes à un plus haut historique sur le gros œuvre.
- La fin d'année 2020 et la projection pour les années à venir montrent une certaine stabilité.



Principaux enjeux pour l'emploi et la formation des salariés de la branche



- Le vieillissement des salariés de la branche entraînera un **nombre important de départs à la retraite ces 5 à 10 prochaines années**. Il est nécessaire de travailler la **préservation des compétences** et d'attirer de **nouveaux talents**.
- En concurrence avec les autres secteurs industriels, la branche identifie des **métiers en tension** : techniciens de production, de maintenance et de la qualité, mais également sur les conducteurs d'engins et chauffeurs poids lourds.
- Associés aux métiers en tension, les **besoins de formation** portent sur :
 - le **pilotage d'installation** de traitement de granulats et d'unités production de béton prêt à l'emploi et d'usines de produits en béton
 - la **maintenance** des engins de carrières et des installations de production
 - Les **essais qualité** (laboratoire) et le suivi des certifications de qualité
- Le développement du BIM** (Building Information Modeling – Maquette Numérique du Bâtiment) est une opportunité pour les Industriels du béton qui doivent **renforcer les compétences** de leurs personnels des bureaux d'études, du commerce et de la communication.
- Les industries extractives veillent à la production optimisée de matériaux naturels (sables ou graviers) ou recyclés et des **traitements innovants selon leur usage dans le BTP et l'industrie**. L'industrie des produits préfabriqués en béton et le béton prêt à l'emploi offrent également de nouvelles **possibilités et performances en termes de qualité, d'esthétique, de durabilité et de souplesse d'utilisation** avec notamment les nouveaux bétons auto-plaçants (BAP), les bétons fibrés à ultra hautes performances (BFUP)... Ces nouvelles offres entraînent des **besoins croissants en profils techniques, marketings et commerciaux**.



ANNEXES

GLOSSAIRE

| | |
|----------------|---|
| TPE | Les très petites entreprises (ou microentreprises MIC) sont les entreprises occupant moins de 10 personnes, et qui a un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros. Les microentreprises font partie des petites et moyennes entreprises (PME) - INSEE. Nous ne retenons dans ce rapport que la condition du nombre de salariés et les TPE désignent en ce sens les entreprises de 1 à 9 salariés. |
| PME | Les petites et moyennes entreprises (PME) sont celles qui, d'une part, occupent moins de 250 personnes, d'autre part, ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros - INSEE. Nous ne retenons dans ce rapport que la condition du nombre de salariés et les PME désignent en ce sens les entreprises de 1 à 249 salariés. |
| ETI | Une entreprise de taille intermédiaire (ETI) est une entreprise qui a entre 250 et 4 999 salariés, et soit un chiffre d'affaires n'excédant pas 1,5 milliard d'euros soit un total de bilan n'excédant pas 2 milliards d'euros - INSEE. Nous ne retenons dans ce rapport que la condition du nombre de salariés et les ETI désignent en ce sens les entreprises de 250 à 4 999 salariés. |
| GE | Une grande entreprise est une entreprise qui vérifie au moins une des deux conditions suivantes : avoir au moins 5 000 salariés ou avoir plus de 1,5 milliard d'euros de chiffre d'affaires et plus de 2 milliards d'euros de total de bilan - INSEE. Nous ne retenons dans ce rapport que la condition du nombre de salariés et les GE désignent en ce sens les entreprises de plus de 5 000 salariés. |
| Branche | Abus de langage désignant une branche professionnelle. Une branche professionnelle regroupe les entreprises d'un même secteur d'activité et relevant d'un accord ou d'une convention collective – Ministère du travail. |
| Secteur | Un secteur regroupe des entreprises de fabrication, de commerce ou de service qui ont la même activité principale (au regard de la nomenclature d'activité économique considérée) - INSEE. |
| Filière | La filière désigne couramment l'ensemble des activités complémentaires qui concourent, d'amont en aval, à la réalisation d'un produit fini - INSEE. |
| IdF | Île-de-France |
| AURA | Auvergne-Rhône-Alpes |
| kT | 1 000 tonnes |
| k€ | 1 000 € |
| M€ | 1 000 000 € |

LES SOURCES D'INFORMATIONS DES DONNÉES STATISTIQUES



L'INSEE est l'organe de référence en matière de statistiques publiques en France, tous domaines confondus. Il mène en propre un certain nombre d'enquêtes (notamment dans le domaine de l'emploi) et coordonne également les travaux des différents Services statistiques ministériels.



« L'Acoss est la caisse nationale des Urssaf. Elle définit les orientations en matière de recouvrement, de contrôle et de contentieux » sur le périmètre des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales. Elle produit des statistiques sur les embauches, la masse salariale, les effectifs salariés, micro-entrepreneurs et particuliers employeurs.



« La direction de l'Animation de la recherche, des Études et des Statistiques est une direction de l'administration publique centrale française, qui dépend du ministère du Travail. ». Elle produit (sur la base de ses propres enquêtes et de données d'autres organes) des statistiques sur le dialogue social, l'emploi, la formation professionnelle, la santé au travail...



Depuis le 1er avril 2019, l'opérateur de compétences interindustriel, OPCO 2i, rassemble 32 branches professionnelles de l'industrie. Il reprend partiellement ou totalement les champs de compétences des OPCA OPCAIM, OPCA DEFi, OPCA 3+, AGEFOS-PME et OPCALIA . En tant qu'opérateur de compétences, OPCO 2i produit des statistiques sur l'alternance et la formation continue des salariés de ses branches.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE



Volet économique

Le volet économique s'intéresse aux indicateurs suivants : nombre d'entreprises et répartition par taille, nombre d'établissements et répartition géographique, chiffre d'affaires.

Entreprises

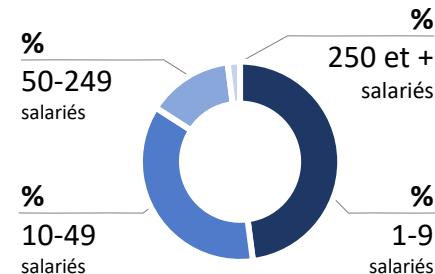
Nombre d'entreprises – REE 2015-18



2015 2016 2017 2018

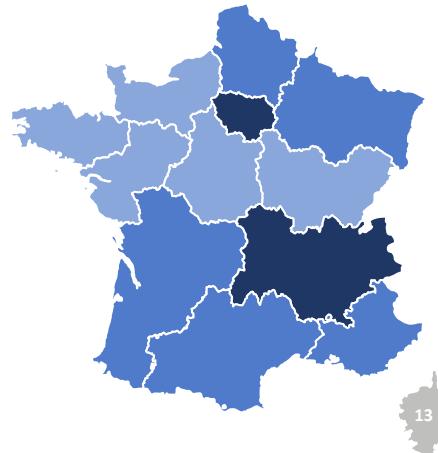
Répartition par taille

Part des entreprises - REE 2018



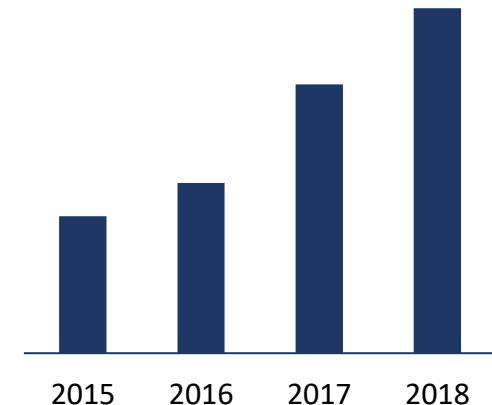
Établissements

Nombre d'établissements - REE 2018



Chiffre d'affaires

CA (Md€) par secteur - Esane



3 sources :

- Le [répertoire des entreprises et des établissements \(REE\)](#) de l'INSEE issu de la base SIRENE. Cette base donne la répartition du nombre d'entreprises et d'établissements par code APE, taille, commune et type pour les années 2015, 2016, 2017 et 2018.
- La [table de passage de la DARES « IDCC x APE »](#). Elle donne la répartition des salariés des différents IDCC par code APE pour les années 2015, 2016 et 2017 (issue des données de la DSN).
- Les [portraits statistiques de branche \(PSB\)](#) de la DARES qui donnent, pour les 250 principales conventions collectives, le nombre d'entreprises et le nombre d'établissements pour les années 2015, 2016 et 2017 (issus des données de la DSN).

Méthode de calcul : le nombre et les caractéristiques des établissements et entreprises de la Branche sont reconstruits en multipliant la base REE par la table de passage IDCCxAPE. Les données sont ensuite redressées pour être en cohérence avec les portraits statistiques de Branche du ministère du Travail, lorsqu'ils existent. Les coefficients de corrections 2017 et la table de passage IDCCxAPE 2017 sont appliqués aux données REE 2018.

Exceptions : pour certaines branches, le nombre d'entreprises est calculé en 2020 sur la base [SIRETxIDCC](#) de la DARES (issue de la DSN) qui donne l'IDCC principal par SIRE. Les chiffres de 2015 à 2018 sont ensuite reconstitués à partir des tendances du REE 2016-18 de l'INSEE.

2 sources :

- [L'élaboration des Statistiques Annuelles d'Entreprises \(Ésane\)](#) de l'INSEE. Elle donne le CA par code APE pour les années 2015, 2016, 2017 et 2018. Les secrets statistiques sont comblés par régression linéaire.
- La [table de passage de la DARES « IDCC x APE »](#) pour les années 2015, 2016 et 2017.

Méthode de calcul : le CA d'une Branche est reconstruit en multipliant la base Esane par la table de passage IDCCxAPE.

Exceptions : pour certaines branches, le CA calculé de cette manière ne représente pas la réalité d'autres sources sont alors utilisées.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

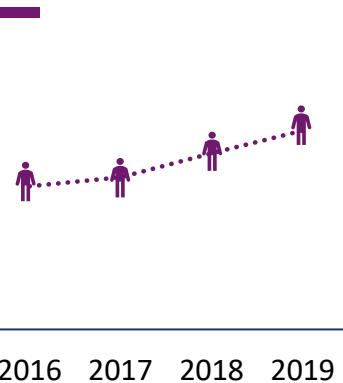


Volet emploi

Le volet emploi s'intéresse au nombre de salariés, leur répartition géographique, par taille d'entreprises, par sexe, âge, CSP, contrat et famille de métiers.

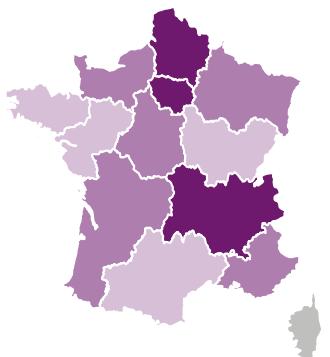
Nombre de salariés

Nb de salariés en milliers - ACOSS



Répartition régionale

Nb de salariés – ACOSS 2019



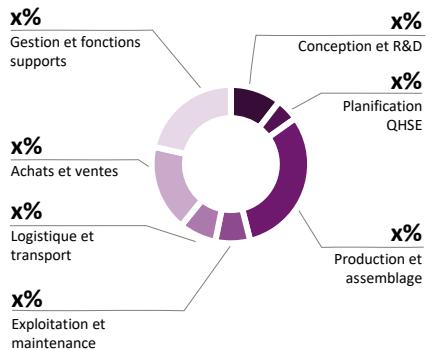
3 sources :

- [Les effectifs salariés de l'Acoss](#) qui donne la répartition du nombre de salariés par code APE, et par commune de 2016 à 2019.
- [La table de passage de la DARES « IDCC x APE »](#). Elle donne la répartition des salariés des différents IDCC par code APE pour les années 2015, 2016 et 2017 (issue des données de la DSN).
- [Les portraits statistiques de branche \(PSB\)](#) de la DARES qui donnent, pour toutes les conventions collectives, le nombre de salariés pour les années 2016 et 2017 (issus des données de la DSN).

Méthode de calcul : le nombre et la répartition géographique des salariés de la Branche sont reconstruits en multipliant la base Acoss par la table de passage DARES/IDCC. Les données sont ensuite redressées pour être en cohérence avec les portraits statistiques de Branche du ministère du Travail, lorsqu'ils existent. Les coefficients de corrections 2017 et la table de passage IDCCxAPE 2017 sont appliqués aux données Acoss 2018 et 2019. Les données sont également mises en cohérence avec la ventilation régionale des salariés de la DADS 2015.

Par familles de métiers

Part des salariés – DADS 2015



2 sources :

- Données DADS 2015 qui donnent la répartition des salariés par professions et catégories socioprofessionnelles (code PCS).
- Table de correspondance code PCS x familles de métiers OPCO 2i, créée par KYU.

Méthode de calcul : Le nombre de salariés par famille de métiers OPCO 2i est reconstitué en multipliant la base DADS par la table de passage PCS x familles de métiers.

Ces données étant de 2015, elles donnent un aperçu de la répartition par famille de métiers, qui a pu évoluer depuis.

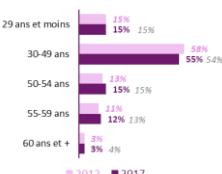
Par taille d'entreprises

#entreprises/salariés – DARES 2017



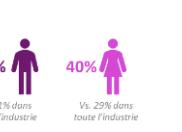
Âge

Part des salariés par âge – DARES 2017



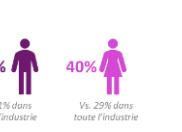
Sexe

Part des salariés par sexe – DARES 2017



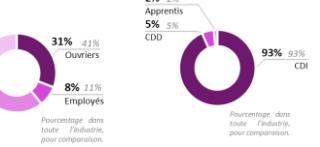
CSP

Part des salariés par CSP – DARES 2017



Contrat

Part des salariés par contrat – DARES 2017



1 source :

Les [portraits statistiques de branche \(PSB\)](#) 2017 de la DARES qui donnent, pour les 250 principales conventions collectives, les portraits sociodémographiques des salariés.

Méthode de calcul : La répartition des salariés pour les différents critères (taille d'entreprises, sexe, âge, CSP, Contrat) est reconstruite à partir des PSB 2017 de la DARES.

Exceptions : Pour les branches pour lesquelles il n'y a pas de portraits statistiques de branche (chaux, ciments, cordonnerie, cuirs et peaux, horlogerie, panneaux de bois), les données viennent de la base de recensement de l'INSEE 2017.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE



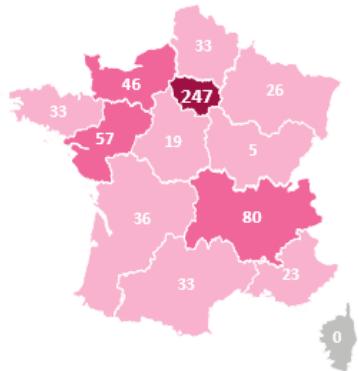
Volet alternance

Le volet alternance s'intéresse aux nombres d'apprentis et de contrats de professionnalisation et à leur répartition par région et par taille d'entreprises.

APPRENTISSAGE

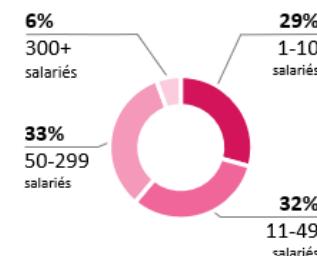
39% en Île-de-France

Nb d'apprentis par région – OPCO 2i



33% dans les 50 à 299 salariés

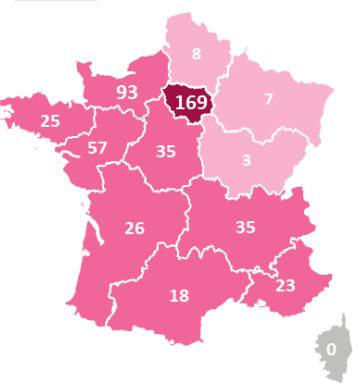
Apprentis par taille d'entreprise – OPCO 2i



CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

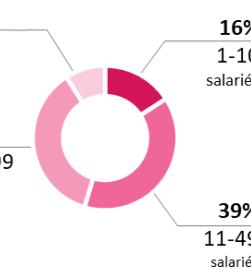
35% en Île-de-France

Nb de contrats pro par région – OPCO 2i



39% dans les 11 à 49 salariés

Contrats pro par taille d'entreprise – OPCO 2i



Les données 2020 des alternants en formation ont été fournies par OPCO 2i à partir de leur base de données :

- Nombre total d'alternants
- Répartition régionale
- Répartition par taille d'entreprises

CODES APE ET TAUX DE COUVERTURE CARRIÈRES ET MATERIAUX

Part des salariés de la branche dans chacun des codes APE – source DARES 2017

| | | |
|-------|--|-----|
| 0811Z | Extraction de pierres ornementales et de construction, de calcaire industriel, de gypse, de craie et d'ardoise | 91% |
| 0812Z | Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin | 85% |
| 0891Z | Extraction des minéraux chimiques et d'engrais minéraux | 92% |
| 0892Z | Extraction de tourbe | 83% |
| 0899Z | Autres activités extractives n.c.a. | 51% |
| 2013B | Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base n.c.a. | 1% |
| 2314Z | Fabrication de fibres de verre | 7% |
| 2332Z | Fabrication de briques, tuiles et produits de construction, en terre cuite | 6% |
| 2341Z | Fabrication d'articles céramiques à usage domestique ou ornemental | 1% |
| 2361Z | Fabrication d'éléments en béton pour la construction | 82% |
| 2362Z | Fabrication d'éléments en plâtre pour la construction | 42% |
| 2363Z | Fabrication de béton prêt à l'emploi | 76% |
| 2364Z | Fabrication de mortiers et bétons secs | 64% |
| 2365Z | Fabrication d'ouvrages en fibre-ciment | 15% |
| 2369Z | Fabrication d'autres ouvrages en béton, en ciment ou en plâtre | 76% |
| 2370Z | Taille, façonnage et finissage de pierres | 73% |
| 2399Z | Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques n.c.a. | 30% |
| 2752Z | Fabrication d'appareils ménagers non électriques | 3% |
| 4399D | Autres travaux spécialisés de construction | 2% |
| 4613Z | Intermédiaires du commerce en bois et matériaux de construction | 5% |
| 4673A | Commerce de gros (commerce interentreprises) de bois et de matériaux de construction | 2% |
| 9603Z | Services funéraires | 7% |

